

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-509515

N° D: 34 640 .

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : A3225 Société : RAT

Actif Pensionné(e) Autre :

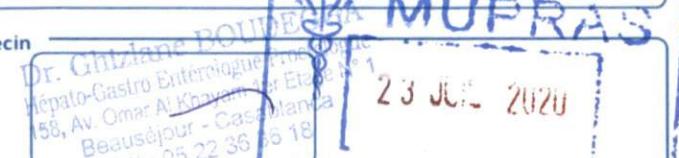
Nom & Prénom : EL AFFAKI Hala

Date de naissance : 04/02/1995

Adresse :

Tél. : 0648 118240 Total des frais engagés : 589,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin



23 JUIL 2020

ACCUEIL SIEGE KAM

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/07/2020

Nom et prénom du malade : EL AFFAKI HALA Age : 25ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Pathologie digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 08/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/07/2020	CS		300.0hs	INP : 091171959 Dr. Ghizlane Boudjellal Hépato-Gastro Entérologue-Practologue 158, Av. Omer Al Kasamia 10, El Fajjama Rabat-Sous-Jour - Casablanca 05 22 36 86 18

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 A handwritten signature is written over a printed logo. The logo contains the text 'PHARMACIE DE LA MURAILLE' and 'N° 152, TÉL. 03 23 35 55 65'.	8/7/27	229,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Docteur Ghizlane BOUDEGGA

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif et du foie

Diplôme de Proctologie de l'Université de Rennes (hémorroïdes, fissure, fistule)

Endoscopie digestive

Certificat Universitaire d'échographie de Casablanca
Ancienne interne au CHU Ibn Rochd

الدكتورة غزلان بودغا

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي،

الكبد و أمراض المخرج

الفحص الداخلي بالمنظار

الفحص بالصدى

طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد



Casablanca, le 08/07/2020

الدار البيضاء، في

PPC: 84,50 DH

ELAFFAKI Hola

PPC: 79,50 DH

84,50

1 Apenat sirop.

79,50 2 ccc 1/2 avant petit déjeuner

2 Carbosorb

65,00 1/2 + 1/2

3 Reflexine

1 Cés x 37

229,00



Promoplus Pharma
PPC = 65,00 DH

Dr. Ghizlane BOUDEGGA
Hépato-Gastro Entérologue-Proctologue
158, Av. Omar Al Khayam 1er étage N° 1
Beauséjour - Casablanca
Tél : 05 22 36 86 18

PHARMACIE
ZENTRUM PHARMA
N 153, LOT 2233 33 15 16
Email: zentrumpharma15@gmail.com

PHARMACIE
ZENTRUM PHARMA
N 153, LOT 2233 33 15 16
Email: zentrumpharma15@gmail.com

158, شارع عمر الخيام، الطابق الأول، رقم 1، بوصيغور الدار البيضاء
158, Av. Omar Al khayam - 1er étage, N° 1- Beauséjour - 20200 Casablanca

📞 : 05 22 36 86 18 - 📩 : boudegga.ghizlane@gmail.com